



Bonjour à tous,

Le CA du BWBC a approuvé en sa séance du 21 mai la composition des divisions pour le championnat 2020-2021. (Voir document en annexe).

Au cas où le championnat ne pourrait pas se dérouler selon son schéma classique, la CPC a élaboré plusieurs formules alternatives. Celles-ci ne seront cependant communiquées qu'en temps utile.

Le pré-calendrier ne sera élaboré QU'APRES avoir reçu celui de la FVWB.

Le CA du BWBC avertit également les clubs que les dates prévues dans le règlement d'ordre intérieur concernant la mise à disposition du pré-calendrier et du calendrier risquent de ne pas pouvoir être tenues. Le CA du BWBC communiquera en même temps que le pré-calendrier les modalités pour l'établissement du calendrier (période de changements gratuites, réunion pré-calendrier,...)

Les équipes inscrites « sous réserve » devront confirmer leur participation au championnat au moment où la CPC commencera à établir un pré-calendrier.

Il est également demandé aux clubs ayant des équipes inscrites sous-réserve d'anticiper autant que possible leur inscription. En effet, la structure du championnat dans certaines divisions pourrait être différente en fonction de ces équipes (1 série de 12 ou 2 séries de 7).

Pour terminer, la situation sanitaire que nous vivons actuellement ne nous permet pas de pouvoir vous donner une date de reprise.

Il se pourrait que certains d'entre vous pourront plus rapidement que d'autres retourner dans leurs installations.

Nous espérons qu'une solidarité entre les clubs de la famille du BWBC verra le jour.

Par exemple, pour accueillir l'un ou l'autre entraînement d'un autre club en attendant que sa salle rouvre.

Autre exemple, pour partager vos expériences des mesures de « déconfinement » qui seront à mettre en place.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente journée et prenez soin de vous !

Pour le BWBC,
Responsable de la CPC
Didier Vanleeuw